

**Tâche complexe – Un réinvestissement du thème introductif sur
l'inflation :
quelles sont les répercussions de l'inflation sur les étudiants ?**

Objectifs de la tâche complexe

- ☐ Préparation à certaines épreuves écrites :
 - Lecture et analyse de documents variés : texte , tableau, graphique
 - Utilisation des informations tirées des documents pour bâtir une argumentation
- ☐ Préparation à l'épreuve du Grand Oral de terminale
 - S'exprimer de manière claire à l'oral
 - Etre capable de défendre son point de vue

Modalités de la tâche complexe:

- ☐ Par groupe de 4.
- ☐ Le professeur vous affecte un rôle :
 - Un journaliste qui doit introduire le débat : caractériser la situation économique, le contexte et les répercussions sur la population. Il devra présenter les différents débatteurs et gérer le débat en posant des questions , distribuant la parole , en relançant le débat. Enfin , il devra conclure le débat.
 - Un étudiant membre d'un syndicat de défense des étudiants : il devra présenter les répercussions de l'inflation sur la vie des étudiants et sur leur capacité à poursuivre des études et à les réussir ; il mettra en avant les limites des mesures mises en œuvre par le gouvernement
 - Un professeur de faculté en économie qui est au contact des étudiants, il connaît leur situation, il doit présenter la situation : définir l'inflation, constater la hausse des prix, présenter les répercussions en particulier sur les étudiants, montrer les intérêts et les limites des mesures du gouvernement mises en œuvre
 - Un député appartenant au parti Renaissance qui défendra la politique mise en oeuvre par le gouvernement .Il devra montrer que l'inflation impacte moins les français que les populations des autres pays européens, grâce aux mesures mises en œuvre par le gouvernement (bouclier tarifaire), qui sont très ambitieuses selon lui

Tâches à réaliser

- ☐ Etape 1 : Souligner dans les documents ci-dessous les arguments qui vont vous permettre de défendre votre position pendant le débat
- ☐ Etape 2 : A partir des éléments que vous avez retenus, vous devez défendre la position de votre personnage durant un débat qui durera 10 minutes. Voici différentes questions qui peuvent être posées au cours du débat (toutes peuvent ne pas être posées ; d'autres peuvent l'être)

Pistes pour aborder le débat

- ☐ Montrer que l'inflation a fortement progressé
- ☐ Cette inflation impacte toutes les catégories, mais plus particulièrement les étudiants
- ☐ La situation financière des étudiants s'est fortement dégradée : la diminution du pouvoir d'achat les oblige à changer de comportements
 - ☐ Un risque d'échec scolaire accru pour les étudiants
 - ☐ Des étudiants inégalement touchés par ces effets en fonction de leur origine sociale
 - ☐ Le gouvernement a pris des mesures qui protège les français et en particulier les étudiants
 - ☐ La situation des français et des étudiants s'est moins dégradée qu'à l'étranger
 - ☐ Le gouvernement peut difficilement faire plus car ces mesures sont très coûteuses dans un contexte financier déjà tendu

Dossier documentaire

Document 1 : Cliquer pour ouvrir l'infographie sur [Huile de tournesol, coquillettes ou papier toilette... Visualisez les hausses de prix d'un chariot de courses avec l'inflation](#)

Document 2 :

Historiquement, la France se distingue des autres pays par le faible coût de ses frais de scolarité dans l'enseignement supérieur, mais aussi par les faibles ressources octroyées aux étudiants. Autrement dit, dans la majorité des cas, être étudiant en France, c'est payer peu pour ses études, mais aussi avoir peu d'argent pour vivre.

À l'université, l'Etat prend en charge une très large partie des frais de scolarité des étudiants. Et pour faciliter leur vie quotidienne, les plus défavorisés ont accès à des logements du Crous, mais aussi, pour 38 % d'entre eux, en 2020-2021, à des bourses sur critères sociaux dont le montant dépend de la situation financière des parents. C'est-à-dire que l'Etat compte sur les familles pour aider financièrement des jeunes pourtant devenus adultes, et il n'intervient qu'en cas de défaut de celles-ci.

Quelle vision de la justice sociale cette politique révèle-t-elle ?

En théorie, ce fonctionnement permet au plus grand nombre l'accès à l'enseignement supérieur, dans une optique de bénéfice collectif pour la nation avec l'élévation du niveau d'études, et de lutte contre les inégalités de naissance via des bourses redistributives. Mais, outre les limites de cette politique familialiste, qui met notamment en situation de précarité une partie des jeunes issus de la classe moyenne, celle-ci a pour conséquence de retarder leur émancipation vis-à-vis des parents (et leur départ du domicile familial pour près de la moitié d'entre eux) et de les obliger à travailler – pour 40 % d'entre eux. Pourquoi pas, mais il faudrait alors que les formations s'adaptent davantage à ces étudiants en proposant véritablement des cursus à temps partiel ou à des horaires variés.

De plus, la hausse massive du nombre d'étudiants dans le supérieur (de 2,2 à 2,97 millions entre 2008 et 2021) s'est accompagnée d'une réduction du niveau de dépenses publiques par étudiant. Il en résulte une baisse de la qualité de l'accueil dans les universités, mais aussi un transfert des étudiants vers d'autres types de formations, notamment privées (prépas, écoles diverses), dans des établissements qui ont, eux, d'importants frais de scolarité. De 13,5 % des étudiants en 2001, le secteur privé est passé à 20,6 % en 2019. Cette privatisation entraîne une plus grande hétérogénéité du système, où les types de parcours d'études, d'établissements et d'expériences étudiantes se multiplient.

Source : « Etre étudiant en France, c'est payer peu pour ses études, mais aussi avoir peu d'argent pour vivre », La France se distingue en Europe par la faiblesse de ses frais de scolarité, mais aussi par la faiblesse des aides accordées aux étudiants, rappelle le sociologue Nicolas Charles. Propos recueillis par Séverin Graveleau, Le Monde 21 septembre 2022

Document 3

La rentrée n'a jamais été aussi chère pour les étudiants. Selon l'indicateur annuel du coût de la rentrée étudiante publié par la Fédération des associations générales étudiantes (Fage) ce mardi, elle coûte en moyenne 2.527 euros par étudiant en 2022, soit une hausse de 7,38 % en un an. Depuis sa création en 2003, il s'agit de la plus forte augmentation de cet indicateur, qui intègre les frais de la vie courante et les frais spécifiques à la rentrée.

Sur vingt ans, il a même progressé de 55 %, selon la Fage, alors que les bourses sur critères sociaux n'ont augmenté que de 33 % sur la période. Cette hausse du coût de la rentrée 2022 rejoint les chiffres publiés ce lundi par l'Union nationale des étudiants de France (Unef), qui fait état d'une hausse de 6,47 % pour l'année scolaire 2022-2023. « On n'a jamais connu une telle augmentation », a déclaré Paul Mayaux lors d'une conférence de presse. Le président de la Fage explique ce bond « par l'inflation et l'effet Covid ».

S'agissant des seuls frais de rentrée, une augmentation globale de 13,04 % attend les étudiants cette année, portant leur coût moyen à 1.307 euros en 2022. Ce sont les frais de complémentaire santé qui connaissent la plus forte hausse (+32,21 %). Cette hausse était attendue en raison notamment du déploiement du plan 100 % santé avec le reste à charge zéro et de l'effort réalisé par les mutuelles en raison de la pandémie, a expliqué Anne-Laure Syrieix, vice-présidente de la Fage chargée des affaires sociales. « Mais on ne s'attendait pas à une telle augmentation », a-t-elle déclaré.

En cause également, une hausse des frais liés au matériel pédagogique (+15,82 %) et des frais d'assurances logement (+11,83 %). La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) augmente, quant à elle, de 3,36 % cette année.

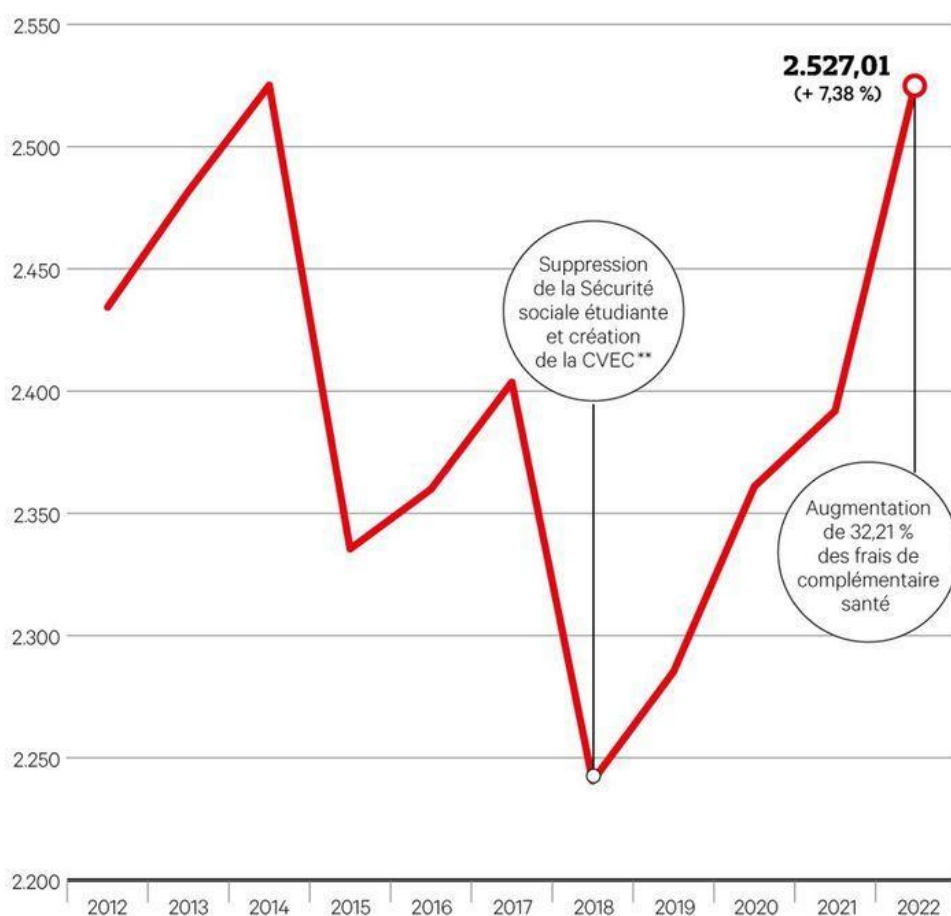
À cela s'ajoute une hausse des frais liés à la vie courante de 1,92 %. Les étudiants ne sont pas épargnés par la flambée des prix. Leurs frais de consommation subissent une augmentation de plus de 6 % par rapport à l'année dernière. Le coût du transport progresse, quant à lui, de près de 3 %. La Fage considère que les aides mises en place pour y faire face ne concernent qu'une partie des étudiants et ne sont pas pérennes.

Début juillet, le gouvernement a annoncé que les bourses sur critères sociaux seraient revalorisées de 4 % à partir de septembre. Parmi les autres mesures figure la prolongation du ticket U à 1 euro pour les étudiants boursiers et identifiés comme précaires par le CNOUS, pour toute l'année universitaire 2022-2023.

Les étudiants boursiers ainsi que les bénéficiaires des APL pourront par ailleurs bénéficier de l'aide exceptionnelle de rentrée de 100 euros par foyer, plus 50 euros par enfant pour ceux qui sont parents. Enfin, les APL ont été revalorisées de 3,5 % dans le cadre de la loi sur le pouvoir d'achat.

Le coût moyen* de la rentrée pour un étudiant en France

En euros



* Coût (frais de vie courante et frais spécifiques à la rentrée universitaire) pour un étudiant de 20 ans en licence à l'université, non boursier.

** Contribution à la vie étudiante et de campus.

SOURCE : FAGE



Les Echos

Source : M.Bocquet, Gonflé par l'inflation et l'effet Covid, le coût de la rentrée étudiante s'envole, Les Echos, 15/08/2022

Document 4

Assise sur un muret à la sortie de l'amphithéâtre, Lisa Alkar, 19 ans, se remémore avec un camarade une vidéo TikTok qui a tourné cet été. Sur celle-ci, une étudiante racontait son dilemme : s'autoriser à aller boire un verre avec des amis ou garder le peu d'argent qu'il lui restait pour se nourrir. « *J'ai partagé la vidéo, parce que je m'y reconnaissais totalement* », souligne Lisa, dans son sweat blanc floqué de la mention « Staps », sa filière. Cheveux plaqués en un chignon bas, l'étudiante fait sa deuxième rentrée à l'université Paris-Nanterre, avec, comme beaucoup, une certaine inquiétude côté budget.

Ce mois de septembre, l'inflation – qui s'élève à 5,8 % sur un an et pourrait atteindre 6,6 % fin décembre, selon l'Insee – vient aggraver les difficultés financières d'une population étudiante déjà fragilisée par des années de crise sanitaire. En particulier pour les jeunes qui vivent seuls. « *Le paquet de pâtes que j'achète d'habitude à 50 centimes est à plus d'un euro...* », soupire Lisa, qui jongle avec une bourse mensuelle de 450 euros et son aide personnalisée au logement (APL) pour payer le loyer de son studio à Nanterre (550 euros) et l'ensemble des frais du quotidien. Tout l'été, elle a travaillé dans un magasin de sport. Et poursuivra, comme l'an dernier, ce job en parallèle des cours. Elle vient de redoubler sa première année de licence.

En face d'elle, Imen Kara, 20 ans, est dans le même cas. Face à un coût de la vie qui « *montait déjà crescendo* », elle avait dû trouver, l'année dernière, un job de quinze heures par semaine dans un laser game, cumulé à un poste d'entraîneuse de handball. « *Il fallait bien ça pour manger correctement, mais c'est sûrement la raison qui fait que je retape ma L2* », déplore l'étudiante inscrite en Staps. Comme l'année à venir s'annonce, là encore, « *difficile* » financièrement, Imen a pris un emploi en service civique pour s'assurer un revenu.

Les frais spécifiques aux étudiants n'échappent pas à la tendance : dans leurs enquêtes annuelles, publiées en août, l'UNEF et la FAGE anticipent respectivement des hausses de 6,5 % et 7,4 % du coût de la vie étudiante. La quasi-totalité des postes de

dépenses est concernée : une envolée des prix des complémentaires santé (+ 32,2 %), du matériel pédagogique (+ 15,9 %) ou encore de l'assurance-logement (+ 11,8 %), selon la FAGE. Des hausses qualifiées d'« historiques ».

Ce sont surtout les prix de la consommation courante, dans les supermarchés, qui viennent grever les budgets. De quoi rendre difficile le remplissage d'un chariot pour les étudiants, dont une partie d'entre eux grossissait déjà les files de distributions alimentaires, ces derniers mois. Et, cet hiver, l'alourdissement du coût de l'énergie ajoutera une pression supplémentaire sur les dépenses des jeunes qui vivent seuls. Enfin, si les loyers augmentent un peu moins que le reste (+ 1,7 % en région et + 0,6 % en Ile-de-France, d'après l'UNEF), ils restent le premier poste de dépenses des étudiants (en moyenne 560 euros mensuels au niveau national).

A Nanterre, deuxième ville étudiante la plus chère de France après Paris, selon un palmarès établi par l'UNEF, toutes ces dépenses sont encore plus élevées. Au sein du service social du campus, relié au Crous, les demandes d'aides de la part d'étudiants en difficulté ne décroissent pas. *« On sent l'effet de l'inflation depuis quelques mois : nous sommes à flux tendu, constate l'une des assistantes sociales, Dalila Meridja. Souvent, les jeunes viennent d'abord pour des enjeux alimentaires : nous débloquons alors des aides d'urgence. Mais cette précarité s'accompagne aussi régulièrement d'une détresse psychologique, et on travaille étroitement avec le service médical de l'université. »* Cet été, anticipant la demande, une permanence a été maintenue durant toutes les vacances et a reçu de nombreux appels pour des urgences alimentaires ou des problématiques de logement.

Laurie Pujol attrape ses écouteurs en attendant sa réunion de rentrée de troisième année d'information-communication. Première rentrée à Nanterre après deux années en IUT, et aussi première année où elle doit louer un appartement seule (850 euros pour 20 mètres carrés), depuis que son copain a changé de ville. Surtout, alors que sa sœur entre aussi dans le supérieur, sa mère peut moins se permettre de l'aider. Laurie Pujol a passé des entretiens pour des jobs d'hôtesse et prévoit d'ajouter dans son emploi du temps hebdomadaire un trajet d'une heure pour se rendre dans un magasin antigaspillage aux prix réduits. Quant à la viande, *« ce ne sera que pour des petits plaisirs, c'est beaucoup trop cher »*.

« Rien qu'une petite sortie peut plomber tout le budget prévu pour le mois, donc je dis non à chaque invitation, témoigne aussi Julia Gibot, en deuxième année de langues, boursière et sans aide familiale. J'ai bossé tout l'été chez un bailleur social à Paris, et j'y réfléchis encore à deux fois pour passer mon permis. Avec les prix qui ont augmenté, j'imagine que je vais galérer toute l'année : pour près de 100 euros de courses en début de semaine, je ne me suis déjà pas retrouvée avec grand-chose. » Afin de faire des économies, l'étudiante de 20 ans privilégie tous les midis et parfois le soir les repas à un euro au Crous.

Cette dernière mesure, adressée aux étudiants boursiers ou reconnus précaires, fait partie des aides créées durant la crise sanitaire. Le gouvernement a décidé, au mois d'août, de la prolonger. Durant l'été, celui-ci a également annoncé une revalorisation des bourses sur critères sociaux de 4 % et des APL de 3,5 %, ainsi qu'une aide exceptionnelle de rentrée d'un montant de 100 euros pour les étudiants boursiers ou bénéficiaires de l'APL.

Au sein de l'université Paris-Nanterre, la vice-présidente formation et vie universitaire, Meglena Jeleva, salue la revalorisation des bourses, même si elle regrette que celles-ci *« laissent de côté une partie de la population étudiante qui en aurait besoin »*. Toute une frange demeure *« hors des radars »*, constate cette professeure de sciences économiques, notamment les étudiants issus du bas de la classe moyenne, échappant de peu aux aides étatiques. Des jeunes très représentés dans les distributions alimentaires organisées sur le campus.

« Les difficultés de cette rentrée sont la suite malheureuse d'une réalité qui existait bien avant la crise sanitaire. Cette dernière n'a fait que la révéler et l'amplifier, montrant que les dispositifs existants avaient leurs limites », observe-t-elle. En 2021, l'université francilienne a lancé une mission consacrée à la précarité, afin de pouvoir mieux répondre aux situations d'urgence. Elle planche désormais sur la création d'un pôle d'accompagnement des étudiants sur le campus, puisque, pour eux, *« les difficultés souvent se cumulent »*.

La question du logement notamment est *« majeure »*, surtout dans une région comme l'Ile-de-France. *« Certains étudiants dorment dans leur voiture, ou occupaient le local du foyer, quand il était encore ouvert »,* déplore Youssef Ben Said, étudiant en droit et membre de l'Association des résidents de Nanterre, posté ce jour de septembre devant la résidence universitaire du campus, sursaturée de demandes.

Pour la FAGE, les mesures annoncées par le gouvernement ne sont *« pas à la hauteur »* de ces enjeux de la rentrée. *« La revalorisation des APL survient cinq ans après leur avoir retiré 5 euros : ce n'est qu'un retour sur cette mesure, et qui ne comble même pas l'augmentation des loyers. Quant au fait d'augmenter les bourses de 4 %, quand on est sur une inflation à 6 % et qu'on sait qu'elles sont en temps normal déjà insuffisantes pour vivre correctement, c'est en deçà des besoins »,* regrette Anne-Laure Syrieix, vice-présidente de l'organisation étudiante, qui réclame une réforme structurelle des bourses. Le ministère de l'enseignement supérieur annonçait, cet été, qu'une concertation devrait s'ouvrir en septembre pour plancher sur une refonte du système d'aides.

Alors que le versement de sa bourse a été arrêté durant l'été, Anahit Amiri, en dernière année de master d'éthologie, ne s'en sort pas. *« J'étais en stage tout l'été à l'étranger, non rémunéré. C'était devenu impossible de payer ma chambre Crous sans argent de côté. Je me retrouve avec deux loyers en retard »,* angoisse l'étudiante de 26 ans, venue assister à une conférence sur le comportement animal. Elle a eu un petit choc face au prix de ses courses de rentrée. *« Mes parents ne peuvent pas beaucoup m'aider. Là, je me demande vraiment si je vais pouvoir finir l'année »,* confie Anahit.

« Dans ce contexte, beaucoup d'étudiants sont contraints de se tourner vers un job étudiant, parfois avec des amplitudes horaires très importantes. C'est une concurrence importante avec les études, s'inquiète Florian Epiter, vice-président étudiant de Paris-Nanterre, inscrit lui-même en Staps. Alors, bien sûr, l'université propose des aménagements, mais cela implique souvent de rater des cours, qu'il faut ensuite rattraper au prix de nuits blanches. J'en ai fait l'expérience, ce n'est pas évident du tout. »

L'an dernier, Antoine (son prénom a été modifié), étudiant en droit de 23 ans, est passé à un job de trente-cinq heures hebdomadaires en janvier, pour faire face au coût de la vie. Mais impossible de suivre correctement ses cours à côté : il a redoublé sa dernière année de licence. *« On se rend bien compte qu'on a moins de chances de réussir que ceux qui n'ont pas à faire ces sacrifices. »* Dans ce contexte inflationniste, il rogne encore sur ses dépenses, comme celles de santé. Pour ses lunettes, dont la monture s'est cassée il y a quatre mois, *« ça attendra encore un peu »*.

Source : Alice Raybau, La très chère rentrée des étudiants : « Une petite sortie peut plomber tout le budget prévu pour le mois », Le Monde, 14 septembre 2022

Document 5

Si les étudiants qui se rendent aux distributions alimentaires sont toujours nombreux, ils sont aussi dans des situations encore plus compliquées. L'an dernier, l'enquête menée par Linkee auprès des bénéficiaires de ses colis montrait qu'un jeune sur deux possédait, une fois le loyer et les factures payés, un « reste à vivre » de moins de 50 euros pour se nourrir, se soigner, se vêtir ou se divertir. Dans sa nouvelle enquête de 2022, réalisée auprès de quelque 3 800 bénéficiaires du dispositif, la part de ceux ayant moins de 50 euros de « reste à vivre » s'élève désormais à 65 %.

Cette nouvelle enquête de Linkee, qui doit paraître à la fin du mois de juin, montre les difficultés auxquelles font face les jeunes qui se présentent aux distributions : un sur trois ne dispose pas d'un ordinateur personnel ; un sur deux se dit « déconcentré » dans ses études en raison de sa situation financière ; un sur deux dit souffrir de solitude ; 58 % affirment avoir renoncé à des soins médicaux... En outre, l'étude pointe que ces étudiants sont « mal informés des dispositifs qui les concernent, ou peinent à y avoir accès » : seuls 22 % des interrogés connaissent la plate-forme Un jeune, une solution – qui est pourtant le dispositif phare du gouvernement.

Feres Belghith, directeur de l'observatoire de la vie étudiante (OVE), un organisme public, note que les remontées des établissements universitaires et des associations étudiantes convergent dans le sens d'une « *plus grande proportion d'étudiants semblant être en difficulté financière* » en cette fin d'année. « *Il y a une réelle surprise de la part d'associations caritatives comme la Croix-Rouge ou le Secours populaire de voir de plus en plus d'étudiants demandeurs qu'ils ne connaissaient pas avant dans leur structure. Ce ne sont, pour l'instant, que des témoignages de terrain, mais c'est un indicateur* », ajoute le directeur de l'OVE.

L'inflation rend les choses encore plus difficiles pour ces jeunes. Les dernières données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) font état d'une hausse des prix à la consommation de 5,2 % sur une année. « *Les vêtements, je n'en achète même plus !* », lâche Désir, 23 ans, à la sortie du Bar commun. Etudiant en deuxième année de gestion, il s'attelle le week-end à livrer des plats à vélo pour Uber Eats, parvenant ainsi à se dégager entre 300 et 400 euros par mois, en plus des 100 euros de sa bourse étudiante du Crous et de ses 190 euros d'aide personnalisée au logement (APL). Une fois factures et loyer payés, il lui reste environ 100 euros pour vivre. « *Je n'utilise cet argent que pour mes besoins primaires : le logement et la nourriture* », constate le jeune, qui ne souhaite pas demander à ses parents, « *eux-mêmes ric-rac* » sur le plan financier.

Source : Florian Mestres, Toujours plus d'étudiants en difficulté financière se rendent dans les distributions d'aide alimentaire, Le Monde, 24 juin 2022

Document 6 :

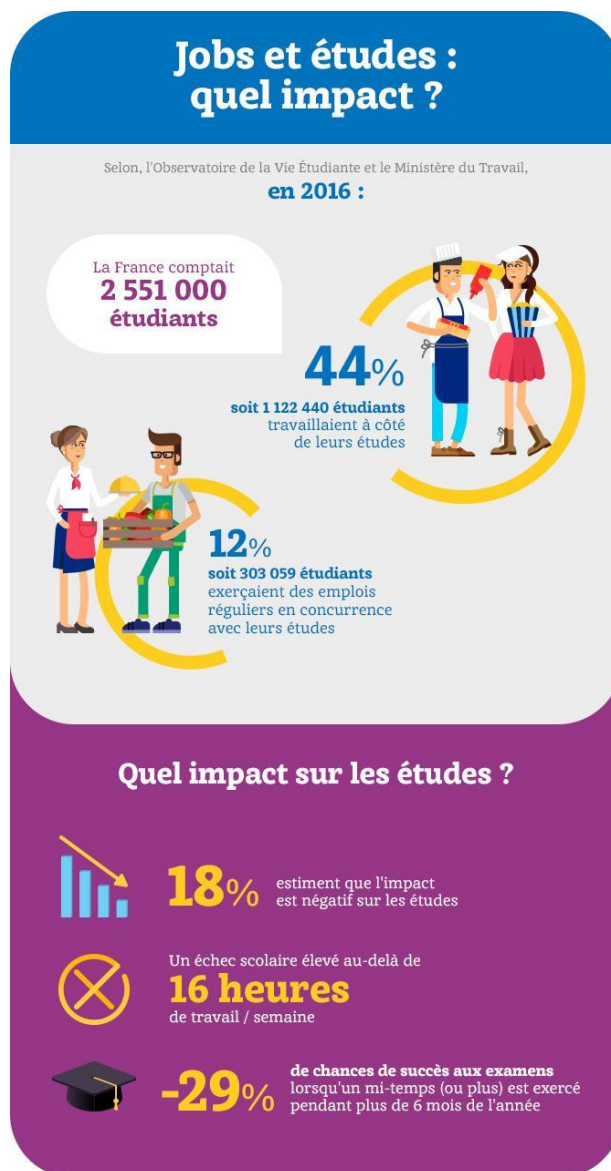
Submergés financièrement, de nombreux étudiants interrogés ont l'intention de faire l'impasse sur d'autres dépenses, jugées "moins essentielles". Exit donc certaines activités extrascolaires, comme la danse pour Agathe, après dix ans de pratique. L'étudiante pensait s'inscrire dans un nouveau cours cette année, mais elle va finalement devoir y renoncer, faute de pouvoir payer les frais d'inscription. "Ça fait mal au cœur de se dire qu'on doit arrêter une activité qu'on a pratiquée toute sa vie." Même renoncement du côté d'Evan, inscrit l'année dernière dans un club de boxe, mais qui ne pourra pas reprendre, "pour économiser".

De nombreux étudiants interrogés affirment aussi vouloir réduire "les verres en terrasse" et les "sorties au restaurant" dans les prochains mois. Pour Lilou, c'est déjà le cas : "J'ai arrêté de boire de l'alcool parce que le verre est deux fois plus cher", explique l'étudiante.

Parfois, ces restrictions d'ordre social peuvent entraîner un mal-être plus profond. "Je n'invite pas mes copains et copines chez moi", admet difficilement Evan. Depuis quelques mois, le futur étudiant en langues se referme de plus en plus sur lui-même. "J'essaie de garder la face devant mes amis, tout en ayant une forme de honte intérieure". Un isolement qui risque de toucher de nombreux jeunes en difficulté et qui rappelle finalement à beaucoup de ces anciens lycéens de la "génération Covid" les périodes de confinement qu'ils ont subies.

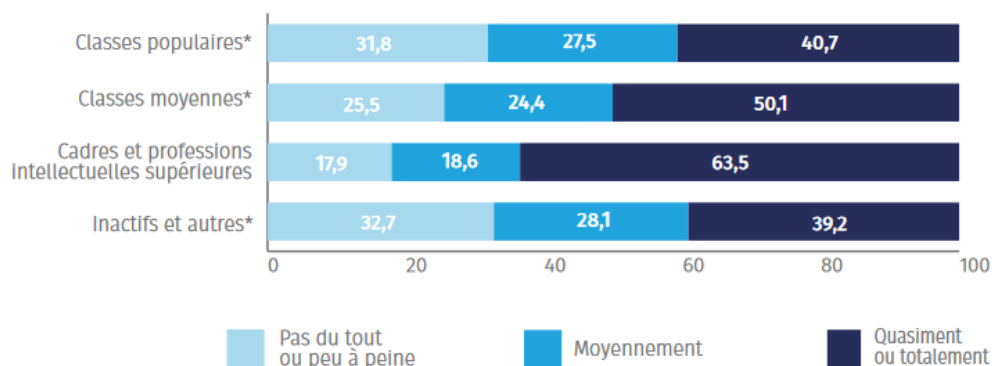
Source : Rachel Rodrigues « Je ne sais pas ce que je vais manger » : des étudiants nous racontent leur difficile rentrée face à une inflation galopante , France Télévisions, Publié le 15/09/2022

Document 7:



Source : Macif, mars 2022
Document 8

Capacité à couvrir ses besoins mensuels selon la catégorie socioprofessionnelle des parents (en %)



Enquête **Conditions de vie des étudiants 2020** - OVE

Champ : Ensemble des répondant-e-s (n = 60 014)

Lecture : 31,8 % des étudiant-e-s issu-e-s des classes populaires n'ont pas du tout ou à peine les moyens de couvrir leurs besoins mensuels.

* Pour plus d'informations, se référer au glossaire à la fin de ce document.

Source : Ferry Odile, Patros Théo, Situation économique et financière (2020), Observatoire National de la vie étudiante

Document 9 :

Dans sa lutte contre l'inflation, le gouvernement assure ne pas vouloir oublier les étudiants, déjà très éprouvés ces deux dernières années par la crise du Covid. Le projet de loi Pouvoir d'achat, présenté jeudi en Conseil des ministres et qui doit encore être voté à l'Assemblée, prévoit ainsi plusieurs mesures pour tenter d'augmenter le pouvoir d'achat des plus jeunes.

Une revalorisation des bourses

Première annonce : le gouvernement souhaite revaloriser les bourses sur critères sociaux de 4 % à la rentrée. Cette mesure, qui s'aligne sur la hausse d'autres prestations sociales comme le RSA ou les allocations familiales, représente l'augmentation la plus importante sous la présidence d'Emmanuel Macron. « C'est une hausse majeure, pour prendre la pleine mesure de l'impact de l'inflation », qui « s'ajoute aux 3,3 % de revalorisations qui avaient été décidées pendant le quinquennat dernier », a commenté la ministre de l'Enseignement supérieur Sylvie Retailleau.

Cette mesure s'appliquera pour tous les échelons - de 0 à 7 - et ne nécessitera aucune démarche de la part de l'étudiant. Le montant sera automatiquement réévalué dès le premier versement de la bourse, soit entre fin août et début septembre. Près de 800 000 étudiants sont concernés. Pour plus d'informations, le Crous met en place sur son site un simulateur pour calculer ses droits et son échelon.

Des repas à un euro pour les boursiers

Autre coup de pouce : les repas universitaires à un euro pour les étudiants boursiers et en situation de précarité seront maintenus pour l'année prochaine. Ce dispositif avait déjà été mis en place pendant la crise sanitaire. « Depuis 2020, près de 32 millions de repas ont été servis pour un euro à des étudiants boursiers ou identifiés comme précaires par les Crous », selon le gouvernement. Le gouvernement maintient ce montant sans pour autant l'étendre à tous, comme le réclamaient les syndicats étudiants.

Une aide exceptionnelle

Certains étudiants seront éligibles à l'aide exceptionnelle de 100 euros déjà promise à huit millions de Français. Ce chèque va être étendu à trois catégories d'étudiants : ceux qui touchent une bourse sur critères sociaux, ceux qui bénéficient d'une aide annuelle du Crous et les allocataires des APL (Aide personnalisée au logement) qui ne vivent pas chez leurs parents. Cette aide sera versée directement par le Crous.

À noter encore, que près de 800 000 jeunes, selon le gouvernement, profiteront de la revalorisation des APL, autre dispositif prévu par la loi. Ces annonces viennent compléter des mesures de protection déjà annoncées comme le gel des droits d'inscription à l'université et des loyers des résidences universitaires.

Source : Le Parisien, Pouvoir d'achat : quelles aides sont prévues si vous êtes étudiant ?, 08/08/2022

Document 10

Le bouclier tarifaire, déjà prolongé jusqu'en décembre 2022 pour le gaz, et jusqu'au 1er février 2023 pour l'électricité, sera reconduit en 2023. C'est ce qu'a annoncé le gouvernement le 14 septembre 2022 dans sa conférence sur la situation énergétique. L'objectif est de palier auprès des ménages et des petites entreprises la forte hausse attendue sur les prix de l'énergie. Service-Public.fr vous en dit plus sur cette mesure.

Alors que la crise énergétique laisse envisager de fortes augmentations sur les prix du gaz et de l'électricité cet hiver, le gouvernement vient d'annoncer la prolongation et les nouvelles dispositions du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie. La hausse des tarifs de gaz et d'électricité sera limitée à 15 %. La limitation est supérieure à celle de 2022 (qui était de 4 %) mais elle concerne « tous les ménages, les copropriétés, les logements sociaux, les petites entreprises et les plus petites communes ». Cette mesure implique : une augmentation moyenne des factures de l'ordre de 25 € par mois pour les ménages qui se chauffent au gaz. L'augmentation serait d'environ 200 € par mois sans bouclier tarifaire ; une augmentation moyenne de l'ordre de 20 € par mois pour les ménages se chauffant à l'électricité, au lieu de 180 € sans bouclier tarifaire.

Il n'y a pas de rattrapage annoncé en 2024 à supporter par les ménages, le manque à gagner pour les énergéticiens devant être pris en charge par l'État. Par ailleurs, une aide pouvant aller jusqu'à 200 € est également prévue pour les Français se chauffant au fioul ou au bois.

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15944>

Document 11 :

Selon les chiffres communiqués ce jeudi par le ministère de l'Economie et des Finances, la facture des différents boucliers sur les prix de l'énergie mis en place par le gouvernement depuis un an atteint désormais un coût de 24 milliards d'euros.

Coûts bouclier tarifaire gouvernementale

Énergies Coûts en milliards d'euros

Électricité 10,5 milliards

Gaz 6 milliards

Carburants 7.5 milliards

TOTAL 24 milliards

Le gel des tarifs réglementés du gaz à leur niveau d'octobre 2021 aura coûté 6 milliards d'euros. Le plafonnement de l'augmentation des tarifs réglementés de vente de l'électricité a coûté 10,5 milliards d'euros (sans oublier les 8 milliards de coûts pour EDF dans le cadre de l'Arenh aux fournisseurs alternatifs). Enfin, les remises à la pompe pour les carburants a généré un coût à date de 7,5 milliards d'euros.

Le gouvernement le répète comme un mantra. Les mesures mises en place pour atténuer la flambée des prix de l'énergie, essentiellement les deux boucliers tarifaires sur l'électricité et le gaz, permettent aux ménages d'être mieux protégés que leurs voisins européens. Une étude menée par le fournisseur Hello Watt semble confirmer cette affirmation. Le comparatif - qui se base sur le prix payé en kilowatt-heure (kWh) et les abonnements - est en effet très largement favorable à la France.

Pour l'électricité, "on le constate rapidement: les Français sont beaucoup plus protégés que leurs voisins, avec un prix de l'électricité 2 à 3 fois moins cher," peut-on lire dans le communiqué d'Hello Watt. En août dernier, les différences sont en effet flagrantes, comme on peut le voir sur les infographies ci-dessous. En moyenne, le prix moyen du kWh, avec abonnement, est de 21,3 centimes en France contre 41,51 centimes en Italie et 56,3 centimes en Allemagne.

Prix moyens de l'électricité au kWh avec abonnement



En centimes d'euros

Graphique: BFM Business • Source: HelloWatt • Créé avec [Datawrapper](#)

En comparaison, les tarifs du gaz sont restés relativement stables en France (grâce au gel du tarif réglementé depuis fin 2021), en Belgique et au Royaume-Uni.

L'an prochain, le fournisseur comme les observateurs estiment peu probable que la hausse des prix de l'électricité cesse. Mais une nouvelle fois, la France devrait mieux s'en sortir qu'ailleurs avec le maintien d'un bouclier tarifaire, certes moins protecteur qu'en 2022 puisque la hausse maximale sera portée à 15% l'an prochain. Selon HelloWatt, le prix du kWh en décembre 2023 ne devrait pas excéder 24,50 centimes d'euros en France contre 21,30 en août 2022.

"Grâce à cette mesure, on estime que la hausse moyenne des factures ne sera que de 20 euros par mois, contre 180 euros par mois sans le bouclier tarifaire", peut-on lire.

Pour le gaz, la hausse sera également limitée à 15%. "Ainsi, les factures de gaz naturel augmenteront de 25 euros par mois, au lieu des 200 euros prévus sans le bouclier tarifaire", avance HelloWatt. Et l'écart avec le reste de l'Europe devrait se maintenir même si certains pays comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne mettent en place de nouveaux dispositifs.

Source : BFM, Prix du gaz et de l'électricité: la France mieux lotie que ses voisins, 30/09/2022